

TITRE DE LA LEÇON : L'ÉNONCIATION

Discipline : Français

Sous-discipline : Grammaire

Cycle : Lycée

-

Classe : terminale A

Observation du texte :

Quand j'ai pensé de plus près, et qu'après avoir trouvé la cause de tous nos malheurs, j'ai voulu en découvrir la raison, j'ai trouvé qu'il y en a un bien effectif, qui consiste dans le malheur naturel de notre condition faible et mortelle, et si misérable, que rien ne peut nous consoler lorsque nous y pensons de près.

Blaise Pascal, *Pensées*, 1670.

Comprendre la situation d'énonciation

- Par quels pronoms personnels est représenté celui qui parle dans ce texte ?
- Comment appelle-t-on celui qui parle dans un énoncé ?

Définition :

L'énonciation est l'acte de parole d'un locuteur qui produit un énoncé qu'il destine à un interlocuteur. C'est en effet l'acte de communiquer, c'est-à-dire de produire un message dans une situation précise.

1. Les formes de l'énonciation

L'énonciation peut prendre des formes différentes selon que l'auteur de la communication apparaît clairement dans le message, ou bien en est effacé. Il existe donc deux types d'énonciation : l'énoncé ancré et l'énoncé coupé.

1.1. L'énoncé ancré : on parle de l'énoncé ancré lorsque le locuteur laisse apparaître sa présence **dans la situation d'énonciation**. Il comporte alors des indices d'énonciation, c'est-à-dire des mots ou expressions qui ne se prennent que par rapport aux circonstances dans lesquelles l'énoncé a été produit : **je, tu, ici, maintenant...**

En d'autres termes, l'énoncé est dit ancré dans la situation d'énonciation lorsque l'énonciateur et le destinataire sont impliqués dans la même situation d'énonciation. C'est le cas des dialogues, conversation, pièces de théâtre... L'énoncé ancré correspond donc au discours.

Exemple : je te vois cet après-midi à l'école.

1.2. L'énoncé coupé : l'énoncé est dit coupé de la situation d'énonciation lorsque les faits sont présentés sans référence à la situation d'énonciation. Le locuteur s'efface volontairement, il n'y a pas d'indices d'énonciation. L'énoncé coupé correspond au récit.

Exemple : la route n'était plus qu'un borbier et ils avaient encore 10 kilomètres avant d'atteindre le centre de la cité.

2. La situation d'énonciation

Dans une situation d'énonciation, on pose les questions suivantes : Qui parle ? ; A qui ? Où est situé le narrateur ? ; À quel moment formule-t-il son énoncé ? ; Comment exprime-t-il ce qu'il dit ?



3. L'acte d'énonciation

L'acte d'énonciation se manifeste par la présence des indices dans un texte.

3.1. Les indices du locuteur (ou narrateur)

- Les pronoms et déterminants

Celui qui s'exprime manifeste sa présence dans l'énoncé à travers les pronoms ou les déterminants de la première personne tels que les pronoms personnels (*je, me, moi, nous*), les pronoms possessifs (*le mien, le tien, le sien*) ; le pronom indéfini « *on* » et les déterminants ou adjectifs possessifs (*mon, ma, mes*).

NB: L'analyse du pronom indéfini « *on* » est plus complexe. Ainsi, si *on* est employé comme substitut du pronom personnel nous, il est considéré comme une marque de l'énonciation.

Exemple : On était en train d'étudier quand tu nous as appelés (*Nous étions en train d'étudier...*)

Au contraire, s'il ne remplace pas le narrateur et désigne par contre un groupe de personnes dont le locuteur ne fait pas partie, il n'est pas un indice de l'énonciation.

Exemple : La semaine dernière, on a vandalisé une boutique.

- Les indices de jugement

La présence du narrateur est aussi visible grâce aux modalisateurs ou indices de jugement lesquels traduisent ses sentiments. Il s'agit des sentiments:

- Affectifs : effrayant, émouvant;
- Jugements de valeur: bon, sale, mauvais, meilleur ;
- Certitude ou doute : certainement, sans aucun doute, probable, peut-être ...

3.2. Les indices du destinataire

On les repère grâce à l'utilisation de la 2^{ème} personne (*tu, vous*), des déterminants possessifs (*ta, tes, ton, votre*), des pronoms possessifs (*la tienne, le tien, la vôtre*) et de l'emploi de l'impératif (*Sors ! Debout !*).

3.3. Les indices de lieu et de temps

- **Le temps :** Le temps de l'énonciation correspond au moment où le message est produit. Le présent est le temps de référence : c'est le présent de l'énonciation. Il s'exprime à travers les indices ci-après : *aujourd'hui, demain, ce matin, hier, ...*

- **Le lieu :** Le lieu de l'énonciation est défini par des indicateurs spatiaux qui renvoient à l'environnement du narrateur. Il peut s'agir des expressions de lieu comme *ici, là-bas, à ma droite, en haut...*

Exercice

Observez le texte puis répondez aux questions suivantes :

1. Relevez les indices du locuteur.
2. Le locuteur est-il ancré ou coupé de la situation d'énonciation ?

Texte :

Cet extrait présente les pensées de Jean Valjean lorsqu'il a appris l'arrestation d'un innocent à sa place. Où en suis-je ? - Est-ce que je ne rêve pas ? - Que m'a-t-on dit ? - Est-il bien vrai que j'ai vu ce Javert et qu'il m'ait parlé ainsi ? - Que peut être ce Champ Mathieu ? - Il me ressemble donc ? - Est-ce possible ? - Quand je pense qu'hier j'étais si tranquille et si loin de me douter de rien ! - Qu'est-ce que je faisais donc hier à pareille heure ? - Qu'y a-t-il dans cet incident ? - Comment se dénouera-t-il ? - Que faire ?

Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.

Corrigé : L'énonciation

1. les indices du locuteur : « je, m', me ».
2. Le locuteur est ancré dans la situation d'énonciation.